

COMITE MEUSE DE BASKET

Compte rendu réunion du 15 novembre 2023

MEMBRES PRÉSENTS

Mmes : LEMOY/HABART - SPERLING

Mrs CHARLIER – GABIN - MARC - LHUILLIER – SCHOTT

Invité : Elliott VANON

Absents excusés : Myriam TETARD – Théo TETARD

A ce jour, le Comité comptabilise 1066 licenciés

L'assemblée présente valide le compte rendu de la précédente réunion

INFORMATIONS DIVERSES

- Dès la saison prochaine, l'IRFBB ouvrira un nouveau BPJEPS (en contrat d'apprentissage). Lors de la prochaine réunion avec les présidents de clubs, qui se déroulera le 15 décembre prochain (horaire et lieu seront communiqués prochainement) ce futur diplôme sera présenté aux membres présents.

La formation se déroulera à Strasbourg, Reims et Nancy (au SLUC). Il est prévu 1600 heures de formation (600 heures en centre et 1000 heures en structure). Les thématiques porteront sur le basket santé, le vivre ensemble, le basket 3x3, les opérations basket école (OBE), les camps basket, l'arbitrage....

Les candidats apprentis doivent avoir été licenciés au sein d'un club depuis plus d'un an, avoir entre 18 et 29 ans, être détenteur du PSC1 (formation secourisme) et d'un certificat médical.

La rémunération d'un apprenti âgé entre

- 18/20 ans est de 751,30€ avec un reste à charge de 265 €
- après 20 ans elle est de 926,02 € avec un reste à charge de 443 €

L'apprenti bénéficie d'un statut d'étudiant et peut éventuellement obtenir une aide au permis.

- **Pacte tous engagés** : la FFBB va redistribuer une enveloppe de 119 000 euros pour l'ensemble de la fédération. La redistribution de cette somme, aux comités, se fera en fonction du nombre d'arbitres ayant officié dans le département.
- Dans le cadre de la règle « anti corruption », la FFBB demande que les achats importants soient soumis à plusieurs devis.
- Couvre chef : sont admis uniquement les bandeaux d'une largeur maximum de 10 cm.
- **RAPPEL** : lors des matchs il est possible d'inscrire 12 joueurs sur la feuille de match.
- La ligue souligne qu'il est important de favoriser l'envoi des jeunes en détection : l'intérêt du jeune doit primer sur celui du club.
- Jeune licenciée meusienne, Alix GIBRAT originaire du club de Revigny, puis licenciée au club de Bar le Duc, au pôle Lorrain depuis deux ans, est pressentie pour intégrer le prochain camp national .
- **RAPPEL** : pour l'ensemble des catégories, y compris les U11, les paniers à trois points sont comptabilisés s'ils sont shootés derrière la ligne réglementaire (6,75m)
- A la demande de l'UNSS, le comité sera présent à un regroupement sur Verdun le 22 novembre. Notre présidente sera accompagnée de Elliott VANON, notre apprenti.

COMMISSION SPORTIVE

BASKET 3X3

La première journée s'est déroulée à Verdun. On peut être satisfait de son bon déroulement.

Le tournoi prévu à Souilly les 16 et 17 décembre 2023 est en cours de préparation. A la demande des participants et du comité, le comité envisage de mettre en place une petite restauration (le 17 décembre, lors de la journée complète).

Une formation Event Marquer est programmée le 16 décembre 2023 sur le site de Souilly. Les clubs ont été informés ; il est urgent d'inscrire vos candidats potentiels. Le 17 décembre est prévu une journée de recyclage pour les arbitres meusiens.

Important : il faut impérativement que les clubs respectent les délais impartis avant la journée de championnat. Se pose la question des rosters et l'obligation de ne pas pouvoir remplacer un joueur lors d'une blessure par exemple, voire d'en rajouter un en cours de championnat. Est ce un problème réglementaire, de logiciel, de fonctionnement ? Ce point est à revoir en fonction du règlement fédéral qui prévoit que le maximum est de 7 joueurs. Une équipe ayant moins de 7 joueurs peut en ajouter, par contre il est impossible d'en retirer un !

BASKET 5X5

Le championnat U17 est en cours de création : étant donné que seules 3 équipes sont inscrites, il est prévu de doubler les matchs aller et retour.

COMMISSION DES OFFICIELS

Formation des arbitres

A ce jour, la CDO constate que sur les 20 candidats inscrits pour la formation d'arbitre, seuls 2 candidats ont entamé leurs démarches sur sportEFF. Un mail sera adressé aux clubs pour que leurs candidats soient relancés.

Une nouvelle session de formation sera programmée début décembre.

QUELQUES RAPPELS

Concernant les fautes G1 et G2 : lorsqu'un arbitre siffle une faute technique, sur Emarque un menu déroulant propose différents intitulés. L'arbitre doit faire un choix et en préciser succinctement la raison. Le tableau récapitulatif a été adressé par mail à l'ensemble du corps arbitral, en début de saison.

Il est demandé aux clubs d'inscrire leurs stagiaires à la formation Emarque qui sera proposée lors du CIC qui se déroulera en Meuse, pendant les vacances de « Noël ».

Principes politiques / réglementaires

Les commissions sportives compétentes doivent confirmer toutes les fautes techniques et disqualifiantes sans rapport infligées aux licenciés sur le logiciel FBI (à l'exception des fautes B) dans le délai maximum **de 15 jours après la rencontre concernée**

NOTA : L'enregistrement doit bien identifier la nature de la faute technique (**G1** ou **G2**) ou disqualifiante sans rapport.

Groupe G1	Groupe G2
Ignorer les avertissements donnés par les arbitres	Obstruer la vision du jeu d'un adversaire en agitant/maintenant ses propres mains devant ses yeux,
S'adresser et/ou communiquer de façon irrespectueuse avec les arbitres, le commissaire, si présent, les officiels de table, les adversaires ou les personnes autorisées à s'asseoir sur les bancs d'équipe	Retarder le jeu en touchant délibérément le ballon après qu'il est passé à travers le panier ou en empêchant une remise en jeu ou un lancer-franc d'être effectué rapidement ou en revenant tardivement sur le terrain pour commencer la rencontre ou la seconde mi-temps
Agacer ou narguer un adversaire	Balancer des coudes avec excès,
Toucher un arbitre ou un officiel	Simuler d'avoir été victime d'une faute
Maltraiter le matériel : table, banc, chaise, bouteille, plaquette coach	S'accrocher à l'anneau de telle façon que le poids du joueur est supporté par l'anneau à moins que le joueur s'accroche à l'anneau momentanément après un smash ou, selon le jugement de l'arbitre, il essaie d'éviter une blessure ou de blesser un autre joueur
User d'un langage ou de gestes susceptibles d'offenser ou d'exciter les spectateurs,	Pour un défenseur, commettre un « Goaltending » (empêcher illégalement le ballon d'atteindre le panier) lors du dernier lancer-franc

COMMISSION TECHNIQUE

Les prochains stages, en vue du CIC, se dérouleront à Souilly :

- le 19 novembre pour les licenciés garçons, bien que ce groupe soit plutôt fixe, deux licenciés supplémentaires sont convoqués,
- le 26 novembre pour les licenciés filles ; c'est lors de ce regroupement que la liste des 12 joueuses retenues sera clôturée.

Lors du CIC les hébergements se feront au collège Saint Jean à Verdun et à l'auberge de jeunesse située au Centre mondial de la paix de Verdun.

Pour cette compétition, regroupant l'ensemble du secteur lorrain, les devis s'élèvent à 7 300 euros pour la restauration et l'hébergement sur Saint-Jean et 4 700 euros pour l'hébergement à l'auberge de jeunesse.

Challenge Benjamins

Pour rappel ; la date limite au sein des clubs est le 31 décembre 2023. Les scores sont à renseigner sur FBI « challenge benjamin ».

BABY/MINI BASKET

Deux tournois se sont déroulés depuis le début de saison.

Après ces deux journées, il apparaît nécessaire de rappeler des règles fondamentales que l'on trouve dans les derniers règlements et statuts de notre comité.

Article 1 - L'esprit Mini-basket :

Le jeu prime sur l'enjeu !

Le mini-basket doit être considéré comme une phase d'apprentissage et les présentes règles de jeu et leur application ont été rédigées dans le seul but d'adapter le jeu à l'âge des pratiquants en plein développement physique, psychologique et social. Elles excluent le principe de « victoire à tout prix » qui existe encore dans l'esprit de certains « entraîneurs » ou parents, principe qui aboutit invariablement à la mise à l'écart d'enfants débutants ou de progression lente.

Article 2 - Le rôle de l'éducateur

Le rôle de l'éducateur est prépondérant au bon déroulement de la rencontre. Il est garant de l'esprit sportif et responsable de l'équipe. Il donne des conseils aux joueurs du bord du terrain, en privilégiant l'encouragement et l'entre-aide sans réprimander les joueurs, sans invectiver l'arbitre et les officiels à la marque.

En pièce jointe, vous trouverez le règlement national de mini-basket 2023-2024. Il vous est fortement conseillé de le consulter !

COMMISSION SPORTIVE

Prochaine réunion le vendredi 15 décembre à Koeur la Petite à 19h